



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : 082006

# EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de la version précédente: 2013-06-14

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	<b>EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30</b>
<b>Numéro</b>	BV9
<b>Substance pure/mélange</b>	Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Huile moteur.
---------------------------------	---------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	TOTAL LUBRIFIANTS 562 Avenue du Parc de L'île 92029 Nanterre Cedex Tél: +33 (0)1 41 35 40 00 Fax: +33 (0)1 41 35 84 71
--------------------	--

#### Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:

<b>Point de contact</b>	HSE
<b>Adresse e-mail</b>	rm.msds-lubs@total.com

#### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 49 00 00 49 (24h/24, 7j/7)  
 ORFILA (INRS) Tél : +33 (0)1 45 42 59 59  
 En France : - PARIS : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cédex 10 , Tel : 01.40.05.48.48. -  
 MARSEILLE : Hopital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5, Tel : 04.91.75.25.25. - LYON : Hopital Edouard  
 Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3, Tel : 04.72.11.69.11. - NANCY : Hopital central, 29 Av du Mal De Lattre de  
 Tassigny, 54000 Nancy, Tel : 03.83.32.36.36 ou le SAMU : Tel ( 15 )

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

*Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 2.2.*



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### DIRECTIVE 67/548/EEC ou 1999/45/EC

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16

La substance/Le mélange est classifiée comme dangereux conformément à la Directive (s) 67/548/EEC et ses amendements et/ou 1999/45/EC et ses amendements.

#### Symbole(s)

aucun

#### Classification

R52-53

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon

Directive 1999/45/CE

#### Phrase(s) R

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### Phrase(s) S

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

### 2.3. Autres dangers

**Propriétés physico-chimiques** Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

**Propriétés environnementales** Ne pas rejeter dans l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc	283-392-8	01-2119493626-26	84605-29-8	<1	Xi;R38-41 N;R51-53	Aquatic Chronic 2 (H411) Eye Dam. 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315)
Alkyl dithiophosphate de zinc	272-028-3	-	68649-42-3	<1	Xi;R38 N;R51-53	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)
Phénol, dodécyl-, ramifié	310-154-3	01-2119513207-49	121158-58-5	<0.5	Xi;R36/38 N;R50-53 Repr.Cat.3;R62	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 2 (H361f) Skin Irrit. 2 (H315)



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

Diphénylamine	204-539-4	donnée non disponible	122-39-4	<0.5	T; R23/24/25 R33 N; R50-53	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 2 (H373) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
---------------	-----------	-----------------------	----------	------	----------------------------------	---

**Informations complémentaires**      Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

**Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16**  
**Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 16**

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec les yeux</b>	Non classé.
<b>Contact avec la peau</b>	Non classé.
<b>Inhalation</b>	Non classé. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Non classé. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Conseils aux médecins**      Traiter de façon symptomatique.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyen d'extinction approprié** Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). poudre ABC. Eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risque particulier** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO<sub>2</sub>, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Autres informations** Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Informations générales** Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Informations générales** Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Équipement de protection individuelle** Voir section 8 pour plus de détails.

**Traitement des déchets** Voir section 13 pour plus de détails.

FDS n° : 082006

**EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30**

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Recommandations pour une manipulation sans danger**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir section 8.

**Mesures d'hygiène**

Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Éviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les produits en service ou usagés. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques/Conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Conserver le récipient bien fermé. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (même vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Protéger de l'humidité.

**Matières à éviter**

Oxydants, Acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

brouillard d'huile (VLE) : 10mg/m<sup>3</sup>, sur 15 minutes;  
brouillard d'huile (VME) : 5 mg/m<sup>3</sup>, sur 8 heures

Nom Chimique	Union Européenne	France
Diphénylamine 122-39-4		VME 10 mg/m <sup>3</sup>

**Légende**

Voir section 16

FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc 84605-29-8			8.31 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 12.1 mg/kg Dermal	
Phénol, dodécyl-, ramifié 121158-58-5	166 mg/kg bw/day Dermal 44.18 mg/m <sup>3</sup> Inhalation		0.25 mg/kg bw/day Dermal 1.7621 mg/m <sup>3</sup> Inhalation	

### DNEL Consommateur

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc 84605-29-8			2.11 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 6.1 mg/kg bw/day Dermal 0.24 mg/kg Oral	
Phénol, dodécyl-, ramifié 121158-58-5	50 mg/kg bw/day Dermal 13.26 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 1.26 mg/kg bw/day Oral		0.075 mg/kg bw/day Dermal 0.79 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 0.075 mg/kg bw/day Oral	

### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau	Sédiment	Sol	Air	STP	Orale
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc 84605-29-8	0.004 mg/l fw 0.0046 mg/l mw 0.045 mg/l or		0.0548 mg/kg dw		100 mg/l	10.67 mg/kg food
Phénol, dodécyl-, ramifié 121158-58-5	0.000074 mg/l fw 0.0000074 mg/l mw 0.00037 mg/l or	0.226 mg/kg fw dw 0.0266 mg/kg mw dw	0.118 mg/kg dw		100 mg/l	4 mg/kg food

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition professionnelle

#### Mesures d'ordre technique

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### Équipement de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée. Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387). L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.
<b>Protection des yeux</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Gants de protection. Chaussures ou bottes de sécurité. Vêtements de protection à manches longues.
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux hydrocarbures, Caoutchouc nitrile, Caoutchouc fluoré. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques d'abrasion et de coupure. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

**Informations générales** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Couleur</b>		jaune à ambre	
<b>État physique @20°C</b>		Liquide	
<b>Odeur</b>		caractéristique	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
<b>pH</b>		Non applicable	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>		Pas d'information disponible	
<b>Point d'éclair</b>	> 200 °C > 392 °F		Coupe ouverte Cleveland Coupe ouverte Cleveland.
<b>Taux d'évaporation</b>		Pas d'information disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Pas d'information disponible	
<b>Pression de vapeur</b>		Pas d'information disponible	
<b>Densité de vapeur</b>		Pas d'information disponible	
<b>Masse volumique</b>	850 kg/m <sup>3</sup>	@ 15 °C	
<b>Hydrosolubilité</b>		Insoluble	



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### Solubilité dans d'autres solvants

Soluble dans un grand nombre  
de solvants organiques usuels  
Pas d'information disponible

### logPow

### Température d'autoignition

> 250 °C  
> 482 °F

### Viscosité, cinématique

69 mm<sup>2</sup>/s  
11.8 mm<sup>2</sup>/s

@ 40 °C  
@ 100 °C

ISO 3104  
ISO 3104

### Propriétés explosives

### Propriétés oxydantes

### Possibilité de réactions dangereuses

Non-explosif  
Non applicable  
Non applicable

## 9.2. Autres informations

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Réactions dangereuses

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Conditions à éviter

La chaleur ( températures supérieures au point d'éclair ), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Oxydants, Acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

#### Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit

FDS n° : 082006

**EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30**

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

- Contact avec la peau** . Non classé.
- Contact avec les yeux** . Non classé.
- Inhalation** . Non classé. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
- Ingestion** . Non classé. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Toxicité aiguë - Informations sur les composants**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc	LD50 3200 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2002 mg/kg (Rat - OECD 402)	
Phénol, dodécyl-, ramifié	LD50 2700 mg/kg (Rat)	LD50 > 3160 mg/kg (Rat)	
Diphénylamine	= 1165 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	

**Sensibilisation**

**Sensibilisation** Non classé sensibilisant.

**Effets spécifiques**

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas classé cancérogène. Lors de l'utilisation dans les moteurs, l'huile est contaminée par de faibles quantités de produits de combustion. Les huiles moteurs usagées ont occasionné des cancers de la peau sur des souris lors de leur application répétée ou continue. Le contact occasionnel de l'huile moteur usagée avec la peau ne devrait pas provoquer d'effets graves sur l'homme à condition de l'éliminer par un nettoyage efficace à l'eau et au savon.

**Mutagénicité** Ce produit n'est pas classé mutagène.

**Toxicité pour la reproduction** Ce produit ne présente pas de risques connus ou suspectés pour la reproduction.

**Toxicité par administration répétée**

**Toxicité subchronique** Pas d'information disponible.

**Effets sur les organes-cibles (STOT)**

**Effets sur les organes-cibles (STOT)** Pas d'information disponible.

**Autres informations**

**Autres effets néfastes** Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit**

Pas d'information disponible.

#### **Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants**

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc 84605-29-8	ErC50 (72h) 24 mg/l (Desmodesmus subspicatus - OECD 201)	EL50 (48h) 23 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	LL50 (96h) 4.5 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	
Alkyl dithiophosphate de zinc 68649-42-3	EC50 (96h) 1 - 5 mg/l (Selenastrum capricornutum - OECD 201)	EC50 (48h) 1.0 - 1.5 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	LC50 (96h) 1 - 5 mg/l (Pimephales promelas - OECD 203 - static) LC50 (96h) 10 - 35 mg/l (Pimephales promelas - OECD 203 - semistatic)	
Phénol, dodécyl-, ramifié 121158-58-5	EbC50 (72h) 0.15 mg/l (Scenedesmus subspicatus - OECD 201)	EC50(48h) 0.037 mg/l (Daphnia magna - static - OECD 202)	EL50(96h) 40 mg/l Pimephales promelas semi-static (OECD 203)	
Diphénylamine 122-39-4	EC50 (72h) = 1.5 mg/l Scenedesmus subspicatus	EC50 (48h) 1.69 - 2.46 mg/L Daphnia magna	LC50 (96h) 3.47-4.14 mg/L Pimephales promelas (flow-through)	EC50 = 4.77 mg/L 30 min EC50 = 2.81 mg/L 5 min EC50 = 3.46 mg/L 15 min

#### **Toxicité chronique pour le milieu aquatique • Informations sur le produit**

Pas d'information disponible.

#### **Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants**

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Phénol, dodécyl-, ramifié 121158-58-5		NOEC(21d) 0.0037 mg/l (Daphnia magna - semi-static - OECD 211)		

#### **Effets sur les organismes terrestres**

Pas d'information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Informations générales**

Pas d'information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

**Informations sur le produit** Pas d'information disponible.

**logPow** Pas d'information disponible

### Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(diméthyl-1,3 butyl et isopropyl), sels de zinc - 84605-29-8	0.56
Phénol, dodécyl-, ramifié - 121158-58-5	7.14
Diphénylamine - 122-39-4	3.4

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Sol** Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

**Air** Il y a peu de pertes par évaporation.

**Eau** Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Après usage, cette huile doit être transférée à un site de collecte. L'élimination inappropriée des huiles usagées est un risque pour l'environnement. Tout mélange avec d'autres substances telles que solvants, liquides de freinage et de refroidissement est interdit.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED** Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 02 05.

**Autres informations** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

<u>ADR/RID</u>	non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	non réglementé
<u>ICAO/IATA</u>	non réglementé
<u>ADN</u>	non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

Inventaires Internationaux

<b>EINECS/ELINCS</b>	-
<b>TSCA</b>	-
<b>DSL</b>	-
<b>ENCS</b>	-
<b>IECSC</b>	-
<b>KECL</b>	-
<b>PICCS</b>	-
<b>AICS</b>	-
<b>NZIoC</b>	-

#### Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**TSCA** - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory

**DSL/NDL** - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List

**ENCS** - Japan Existing and New Chemical Substances

**IECSC** - China Inventory of Existing Chemical Substances

**KECL** - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances

**PICCS** - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

**AICS** - Australian Inventory of Chemical Substances

**NZIoC** - New Zealand Inventory of Chemicals

Information supplémentaire

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** Pas d'information disponible

#### 15.3. Information sur les législations nationales



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

### France

- Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir section 8).

Maladies Professionnelles                      Tableau(x) applicable(s) n° 36 . Maladies ayant un caractère professionnel (Annexe à l'article D461-1 du code de la sécurité sociale) : 601

Nom Chimique	Maladies Professionnelles
Diphénylamine 122-39-4	RG 15, RG 15bis

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R33 - Danger d'effets cumulatifs  
 R38 - Irritant pour la peau  
 R41 - Risque de lésions oculaires graves  
 R62 - Risque possible d'altération de la fertilité  
 R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion  
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau  
 R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
 R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
 R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion  
 H311 - Toxique par contact cutané  
 H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 H331 - Toxique par inhalation  
 H361f - Susceptible de nuire à la fertilité  
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Abbreviations, acronymes

##### Légende Section 8

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

Date de révision:  
Révision

2013-06-18  
\*\*\* Indique la section remise à jour.



FDS n° : 082006

## EVOLUTION FULLTECH C3 5W-30

Date de révision: 2013-06-18

Version 1.01

---

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

---

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité